



10 ans de presence en france

Par **membre60**, le **26/05/2012** à **17:19**

Bonjour,
Bonjour Maître,
Je vous écris aujourd'hui parce que j'ai un problème de titre de séjour. J'avais le statut d'étudiant étranger de 2002 à 2004. et à partir de 2004 j'ai vais plus à l'école faute de moyens par ce que c'est une école privée le jour de renouvellement de mon titre de séjour, la préfecture m'avait refusée le renouvellement de mon titre de séjour car je n'avais pas assisté aux cours à l'école. donc je me trouve sans papiers mais entre temps j'ai travailler avec des contrat de travail et j'ai essaye de changer le statut étudiant à salarié mais ça été refuse . jusqu'à 2006 je me suis marié pendant 3 ans et j'avais un titre de séjour vie privée et familiale mais un jour ça va pas avec mon ex du coup on est séparé et là je suis divorcé j'ai saisi le tribunal administratif et la cour administrative d'appel, mais sans aucun résultat. par ce que elle a parti dire à la préfecture de je cherche que les papiers pourtant c'est faux et j'ai essaye de faire encore les papiers par le travail mon employeur a tout fait pour régler ma situation mais ils veulent rien savoir sachant que j'ai mes parents ici mes frères j'ai une promesse d'embauche. J'ai toujours travaillé j'ai jamais eu de soucis ici . Aujourd'hui, je veux savoir s'il y a une solution à tous mes problèmes et si je peux déposer un autre dossier pour 10 ans de séjour sur le territoire de la république. Sachant que j'ai gardé tous les justificatifs de présence en France année par année. Je vous remercie pour votre aide.

Par **chris_idv**, le **28/05/2012** à **09:05**

Bonjour,
Vous avez cumulé successivement tous les types de demande de titre de séjour en France:
- étudiant
- salarié
- vie privée et familiale
... et tout vous a été refusé.
Vous devez améliorer la présentation de votre dossier de demande de titre de séjour ou vous préparer à quitter le territoire français.
Cordialement,